

## MÉDAILLE POUR CHIEN

## **Gratuite**, **obligatoire** et valide la vie durant du chien

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour le remplacement d'une médaille perdue.

Si votre chien a déjà une médaille, il est <u>obligatoire</u> de lui en commander une nouvelle (gratuite), car nous avons changé de patrouille canine.

La réglementation vous permet un maximum de trois (3) chiens par unité d'habitation.

## Pour se procurer une médaille

Nous faire parvenir le formulaire dûment rempli (en lettres moulées) en personne ou par la poste au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, JOR 1A0, par courriel cslight@mille-isles.ca ou par télécopieur au 450 438-6157.

Prévoir un délai d'environ trois (3) semaines pour recevoir la médaille.

Pour de plus amples renseignements : 450 438-2958

Nom Prénom Date

Adresse

Code postal Tél. Vacciné Stérilisé Poids

Mâle Nom du chien

Femelle Race Couleur Âge